



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



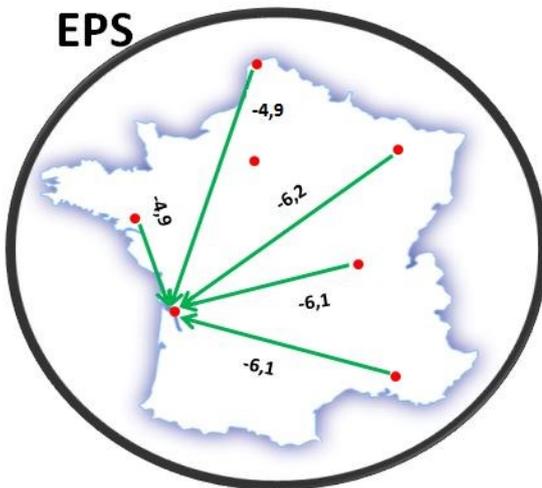
# LE MAG

DES GPAC

## SPECIAL AGENCES CREDITS

Centralisation des Traitements - Tous les sites sont concernés

### EPS



### Les EPS de Province traités à BORDEAUX

Après la centralisation des **Engagements Par Signature** de la DR Paris et de la DR Région Parisienne sur l'APAC Financement des Entreprises, la Direction veut regrouper les activités EPS de province au sein de l'Agence Crédit de Bordeaux (locaux actuels). Ces activités représentent aujourd'hui un total de 33 ETP.

2 postes de Responsables de domaine seront créés et la même organisation que celle de l'AFE sera mise en place : 1 domaine **Appui Commercial et Technique** traitant les actes dits complexes *Famille 3* et un domaine **Edition & Mainlevées EPS** traitant les *Familles 1, 2 et 4*.

Les transferts d'activités s'effectueront Agence Crédit par Agence Crédit. Un premier lot, qui reste à déterminer, est prévu avant l'été 2016.

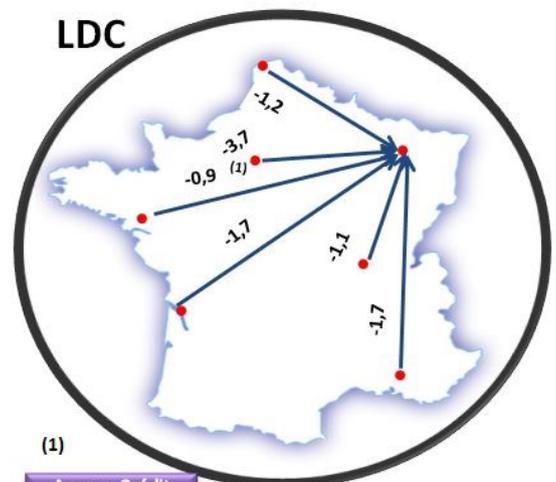
### Les « LDC » traitées à NANCY

La Direction prévoit de transférer le traitement des «**Lettres de réduction ou de Dénonciation de Concours** » de la clientèle « Retail » au sein du Domaine **Gestion du Crédit** de l'Agence Crédit de NANCY.

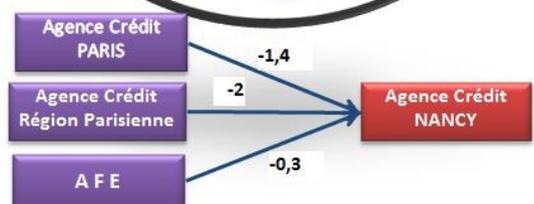
Cette activité représente aujourd'hui un total de 11.1 ETP.

Le transfert de cette activité se fera en 2 lots, en lien avec le projet ONE (Fusion DR Nord et DR Est) et ce, avant l'automne 2016.

### LDC



(1)



## L'Appui Commercial Crédit Retail traité par l'Agence Crédit Région Parisienne.

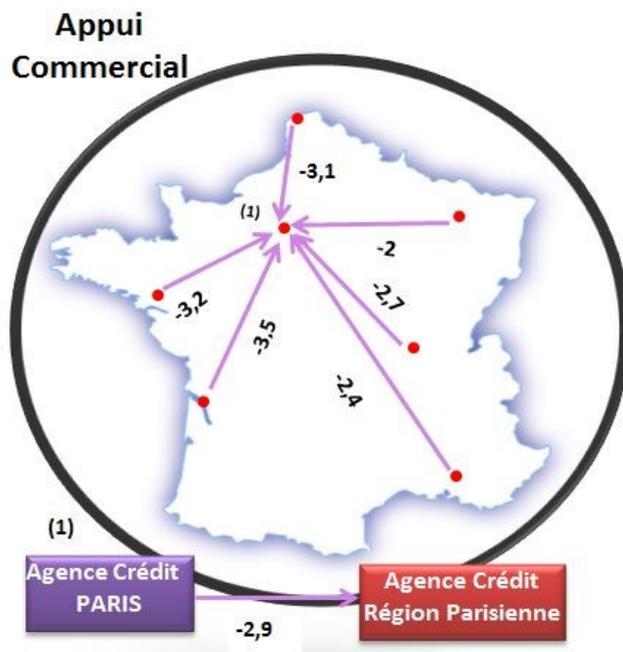
Le projet de la Direction prévoit la centralisation des activités d'« **Appui Commercial Retail** » (appels téléphoniques, demandes écrites) au sein de l'Agence Crédit Région Parisienne entraînant de fait, la suppression des domaines « Assistance Crédit » des 7 autres Agences Crédit. Ces activités représentent aujourd'hui un total de 23.1 ETP .

Les activités de l'Appui Commercial de la clientèle « Corporate » de Province seront traitées par les Agences Crédit après que les appels auront été recueillis par l'Appui Commercial Crédit « Retail » de l'ACRP. Les activités diverses (courriers, fax, gestion des revoirs, jokers, ...) seront intégrées au sein des domaines **Gestion du Crédit** de chacune des Agences Crédit

L'actuel domaine « Assistance Crédit » de l'AC Région Parisienne sera renommé « **Appui Commercial** ».

2 équipes de travail à horaires collectifs seront constituées:

- ◆ 1ère équipe: du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures
- ◆ 2ème équipe: du mardi au samedi (mardi au vendredi 8h30/18h et samedi 8h30/16heures).



## BILAN

**BORDEAUX : +23 etp**  
**LYON : -9,9 etp**  
**LILLE : -9,2 etp**  
**MARSEILLE : -10,2 etp**  
**NANCY : +2,1 etp**  
**NANTES : -9 etp**  
**PARIS : -4,3 etp**  
**AFE : -0,3etp**  
**Rég. Paris : +17,8 etp**

## ET LES SALARIÉS DANS TOUT ÇA ?

Au-delà des nombreuses questions liées à ces 3 projets (organisation des horaires de travail pour l'appui co de l'AC Région parisienne, perte d'une activité à forte technicité pour certains, gestion RH pour les sites avec un impact négatif en termes d'emploi, pérennité de l'activité sur certains sites...), il semble que l'organisation et la structuration de BDDF Opérations change de visage. Si tel est le cas, quels seront les impacts ?

Il est donc impératif, pour la CFDT, que la Direction dévoile l'organisation cible envisagée (voire les différents scénarios) dans les différentes filières métiers au lieu de nous présenter un empilement de micro projets qui empêchent aujourd'hui toute perspective pour les salariés ? Comment être acteur de son parcours professionnel sans avoir de visibilité ?

Quid de la consultation sur les orientations stratégiques et les impacts sur l'emploi prévue par la loi ? Pourquoi ne pas avoir ce vrai Dialogue Social sur de tels sujets ô combien importants pour les salariés ?

Compte tenu des nombreux changements et évolutions qui se profilent, nous devons absolument parler **SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS** : favoriser l'évolution professionnelle des salariés dans un contexte en mutation, développer et faire reconnaître les compétences, préparer les salariés dont les métiers sont menacés, parler formation professionnelle, préparer les salariés à l'évolution des compétences attendues dans leur métier,...

Nous ne pouvons plus nous contenter des justifications : Optimisation des traitements, amélioration du pilotage, de la qualité de service, de la gestion des risques, anticipation des départs à la retraite...

Il faut que nous parlions davantage **SALARIÉS, ÉVOLUTIONS ET OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES**.

### Vos Représentants CFDT BDDF Opérations

Anne-Priscille MAMET :  
07.61.22.82.42  
Marie-Christine HAMONIC :  
07.61.22.83.68  
Gilles MENARD :  
07.61.22.82.93  
Philippe MANGER :  
06.14.77.18.19  
Lionel ZUSATZ :  
06.99.87.13.35  
Laetitia GUYOT :  
06 66 88 22 97